



Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvions



PLAN DU DOSSIER

AVANT - PROPOS p. 1

PREMIÈRE PARTIE : SITUATION GÉNÉRALE

CHAPITRE I : SITUATION POLITIQUE p. 4

CHAPITRE II : SITUATION SOCIALE : p. 7

La structure des classes sociales au Zaïre.

1.- Morphologie de la classe dirigeante p. 7

2.- Répartition des classes. p. 8

CHAPITRE III : SITUATION ÉCONOMIQUE :

1.- Economie générale p. 16

2.- Niveau de vie de la population p. 22

DEUXIÈME PARTIE : GROUPES D'INTÉRÊTS

CHAPITRE I : GROUPES BELGES p. 27

CHAPITRE II : AVANTAGES ÉCONOMIQUES QUE LA BELGIQUE RETIRE DE SA COOPÉRATION - EMPLOIS. p. 28

CHAPITRE III : GROUPES AUTRES QUE BELGES p. 31

TROISIÈME PARTIE : AIDE EXTÉRIEURE AU ZAÏRE

CHAPITRE I : AIDE BELGE p. 33

CHAPITRE II : AIDE D'AUTRES PAYS p. 34

CHAPITRE III : AIDE INTERNATIONALE p. 37

QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES ET AIDE BELGE

CHAPITRE I : PLAN MOBUTU p. 39

CHAPITRE II : PERSPECTIVES ET SOUVERAINETÉ p. 45

- ANNEXE I : Le panier de la ménagère zaïroise*
" II : Quelques salaires de l'échelle actuelle
" III : Maladies
" IV : Economie du Zaïre en 1979-1980
" V : Zaïre : les "Inconnues d'octobre".

AVANT-PROPOS

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'indépendance du Zaïre, la D.C.W.B. désire affirmer sa solidarité avec les travailleurs zaïrois et exprime sa profonde préoccupation au sujet de la situation intérieure de ce pays.

Toutes les informations en provenance du Zaïre indiquent une dégradation grave et rapide.

La désorganisation administrative, les profondes misères des masses urbaine et rurale, l'échec de la réforme monétaire sont des faits incontestés. Par ailleurs la publication du récent rapport d'Amnesty International sur les droits de l'homme au Zaïre suscite une émotion compréhensible.

Il va de soi que notre pays ne doit pas s'immiscer dans les affaires intérieures du Zaïre. Il est évident par ailleurs que notre pays bénéficie dans une certaine mesure des relations économiques qu'il entretient avec ce pays. Ces deux faits ne sauraient pour autant nous laisser indifférents envers le sort des populations auxquelles nous lient de durables liens d'amitié, ni envers le sort et la sécurité de nos compatriotes qui - très nombreux - travaillent dans ce pays.

De plus, la Belgique a accepté de lourdes responsabilités dans le "plan de relance" du Zaïre. Il est temps de rendre compte au pays des efforts faits et des résultats obtenus. Jusqu'à présent en effet l'opinion n'a pas été informée à ce sujet et elle s'inquiète à juste titre.

En raison des responsabilités que notre pays a acceptées, nous croyons que le Gouvernement doit rassurer l'opinion publique au sujet de la finalité et de l'utilité de notre politique de coopération.

La D.C.W.B. croit qu'il convient que des objectifs et des délais soient définis sans tarder et rendus publics.

Le présent dossier Zaïre est un document d'étude à l'usage de la Démocratie Chrétienne de Wallonie et de Bruxelles.

Il a été élaboré par le G.T.P. "Solidarité Internationale", à la demande et à l'intention des militants.

Ce dossier n'a pas l'ambition de couvrir la totalité de la réalité zaïroise, mais bien de fournir un certain nombre d'éléments d'information. Ceux-ci s'ajoutant aux informations de presse et aux publications qui se multiplient à l'occasion du 20ème anniversaire de l'indépendance du Zaïre, devraient permettre aux militants de se faire une opinion personnelle au sujet d'une situation grave et de s'interroger au sujet de la finalité ou de l'utilité de notre politique de coopération avec ce pays.

X

X

X

PREMIERE PARTIE : SITUATION GENERALE.

CHAPITRE I - SITUATION POLITIQUE.

Le Général MOBUTU a travers une série d'étapes exerce un pouvoir monocratique autoritaire et personnel.

"Le Mouvement Populaire de la Révolution" créé en Avril 1967 est l'appareil du pouvoir personnel du guide. Il lui incombe de surveiller l'exécution des décrets présidentiels, d'exercer le contrôle sur les populations, grâce à des comités de quartiers dans les écoles et les usines et entreprises. Il est aussi le principal diffuseur de l'idéologie du régime.

Le pouvoir supérieur du M.P.R. a été confirmé au Congrès de 1972. Le Ministre de l'Information déclarait : "Aujourd'hui la fusion est un fait : le Mouvement Populaire de la Révolution est l'Etat".

La suprématie de fait du M.P.R. est concrétisée. Le Bureau Politique du parti se réserve les décisions concernant l'orientation générale du pays. Il est au-dessus de tous les règlements légaux.

Devant la pression des gouvernements occidentaux dont il a besoin pour l'aider à sortir de l'impasse financière et de la dérive économique, le Général MOBUTU accepte le 23 octobre 1977 que 18 des 30 membres du Bureau soient élus. Mais en contre-partie, il prend la précaution de renforcer son emprise personnelle sur l'armée. Il prend en charge l'Etat-major général de l'armée avec l'assistance du Colonel BABIA.

A côté du Bureau politique du M.P.R., on trouve une sorte de super-ministère composé surtout d'universitaires, "brain-trust" de la politique présidentielle : le Bureau de la présidence.

Son pouvoir concerne tous les secteurs vitaux : investissements, infrastructures, secteur médical et enseignement, rapports économiques avec l'étranger.

En fait, à travers ses divers congrès, le M.P.R. s'est purement et simplement substitué à l'administration publique. Il s'est agi d'une véritable mutation.

Mais les tentations de réforme de l'administration, par la "militandisation" visant à améliorer son rendement, se sont avérées purement formelles. Certains analystes parlent d'administration du sous-développement. Car la situation est tout-à-fait ébranlée par le phénomène de corruption.

Processus de corruption.

On ne sait pas si cela relève de l'aspect politique, social ou économique de la situation générale, ou plutôt des trois à la fois. Mais on débouche, en fait sur un phénomène de "corruption" qui, au Zaïre, a pris une forme véritablement institutionnalisée.

Un chercheur a, récemment, fait un inventaire de pratiques frauduleuses qui prennent l'allure de trafics organisés.

Il y a ainsi :

- le "trafic de correspondance" : retrait de documents compromettants pour l'avancement de l'agent ;
- "le trafic des sceaux et de papiers à en-tête", pour l'obtention d'un document important pour l'agent ;
- "le trafic d'audience" : somme à payer pour être reçu en audience ;
- "le trafic de recommandations", argent à payer pour obtenir une lettre de recommandation ;
- "le trafic d'embauche" : paiement pour être engagé dans l'administration ;
- "le retranchement à la source ou opération survie" : versement d'un pourcentage du salaire à celui qui a contribué à un engagement ou à une promotion ;
- "le trafic d'ordre de mission" : pour obtenir un ordre de mission et de l'argent pour motif personnel ;
- "le trafic de la mécanisation" somme à payer pour introduire son nom dans l'ordinateur à Kinshasa, etc.

Au Zaïre, la corruption dans l'Administration permet à ceux qui contrôlent ces "trafics" de toucher un salaire réel hors de proportion avec le salaire officiellement reçu.

Les réseaux de corruption touchent tous les niveaux de l'Administration depuis le commis auxiliaire jusqu'aux grades les plus élevés de la hiérarchie. (1)

(1) in : Info-Zaïre, Bruxelles, 4ème année - N° 6 septembre 1979.
p. 12 et sv.

CHAPITRE II - SITUATION SOCIALE.

LA STRUCTURE DES CLASSES AU ZAIRE.

1. Morphologie de la classe dirigeante.

La richesse, le prestige et la position tenue par la couche dominante repose avant tout sur une condition : sa capacité de rester en grâce auprès du Chef suprême. Ce dernier dispose seul du pouvoir de nommer, révoquer, promouvoir les membres de la classe dirigeante.

Les critères d'appartenance à cette classe peuvent être considérés comme les suivants :

A. Liens familiaux, tribaux ou régionaux;

Beaucoup d'hommes d'affaire zairois et de hauts fonctionnaires rentrent dans cette catégorie, y compris le Procureur de la République, le Directeur du Bureau de la Présidence, l'Administrateur en chef de la sûreté et un certain nombre de généraux originaires de l'Equateur.

B. Education;

Une sélection requiert que les candidats éduqués de la bourgeoisie soient brillants, suffisamment riche pour corrompre les décideurs, intelligents assez pour rendre des services politiques au régime ou désireux de se laisser coopter. Dans un certain nombre de cas, de brillants leaders estudiantins quittent "l'opposition" au régime dès lors qu'on leur a offert des postes de responsabilité élevés

C. Liens avec l'étranger ;

Beaucoup de membres de la classe dirigeante doivent également leur position aux contacts qu'ils ont entretenus avec les milieux économiques, sociaux et politiques étrangers. Ainsi, avoir étudié à l'étranger constitue le moyen le plus sûr de gravir rapidement les échelons du prestige et du pouvoir.

L'exemple le plus connu est celui de Mr. NGUZA KARL I BOND condamné, puis réintégré à la tête des Affaires Etrangères zaïroises et maintenant Premier Ministre.

2. Répartition des classes.

On peut donc, en tenant compte des "critères de sélection" ci-dessus, établir le profil suivant de la classe régnante au Zaïre (1).

A. L'entourage présidentiel.

Il s'agit d'un groupe d'environ 50 individus proches du Président soit par des lieux familiaux ou régionaux. Ils occupent les positions les plus lucratives et contrôlent les rouages essentiels de l'organisation politique.

Ils n'ont jamais été inquiétés par des mesures de disgrâce présidentielle, tout au plus ont-ils été périodiquement mutés pour qu'ils ne s'établissent pas des fiefs trop solides. Le sort de cette "clique" est donc totalement lié à celui du Président.

(1) voir à ce sujet : Impérialisme Technologique et bourgeoise nationale au Zaïre. In : COQUERY-VIDROVITCH Catherine ; connaissance du Tiers-Monde Paris, Edit. 10-18, Cahier JUSSIEU n°4. Laboratoire Tiers-Monde U.E.R. Géographie et Sciences de la Société, 1978.

B. La Confrérie régnante.

Elle se recrute en ordre principal parmi les membres de la région du Président.

Elle comprend également de grands notables d'autres régions et une mince élite d'universitaires réputés pour leur compétence technique.

Ils doivent souvent faire preuve d'une activité d'autant plus grande en matière politique que leur origine ethnique est parfois suspecte aux yeux du Président (Luba et Lunda en particulier).

Les membres de la confrérie, au nombre de quelques centaines occupent presque toutes les positions politiques, administratives et économiques importantes, mais aucune fonction n'est garantie. La rotation périodique est de règle, quels que soient les mérites du titulaire. L'entrée dans la confrérie est sanctionnée immédiatement par l'octroi de quelques cadeaux spectaculaires (voiture Mercedes, Maisons luxueuses...) qui sont les signes visibles de l'appartenance, mais les avantages non visibles sont plus importants ; tout nouveau titulaire d'une fonction publique éminente peut, dès son installation opérer impunément des détournements massifs.

Ces fonctions sont tellement considérables et tellement rituelles, qu'elles ne peuvent pas être ignorées par le Président et ne pas faire partie d'un système de contrôle du personnel politique par le pouvoir présidentiel. (1)

(1) COQUERY-VIDROVITCH, op.cit.

Etant donné l'importance du phénomène de clientélisme au Zaïre, chaque confrère reproduisant à son niveau le système de la clique, il n'est jamais opportun pour le pouvoir de rompre avec des membres de la confrérie susceptibles de former autour de lui une clique de mécontents et d'opposants potentiels.

C. La grande bourgeoisie potentielle ;

Elle comprend toutes les personnes que leur compétence, leur popularité ou leur fonction désignent comme candidat possible à l'entrée en confrérie dont elle constitue la réserve de recrutement : hauts fonctionnaires, commissaires du peuple, professeurs d'université, experts, etc.

C'est au sein de cette couche que l'on peut constater les indices d'un mécontentement et d'une certaine opposition, non pas tellement au régime en tant que tel, mais au Président de la République.

La plupart estime que leur entrée dans la confrérie est liée à la disparition de Mobutu et de la clique présidentielle. Le mécontentement est d'autant plus important qu'il s'agit de membres d'ethnies qui s'estiment collectivement opprimées. Luba et Tetela du Kasai, Lunda du Shaba, Pende du Bandundu, Kongo du Bas-Zaïre.

On rangera dans cette couche non seulement les formateurs potentiels de coup d'Etat, mais également une partie de l'opposition exilée dans les pays d'Europe et qui a formé des mouvements ou partis politiques d'opposition.

"La concentration du pouvoir politique a eu des conséquences économiques et sociales. La principale conséquence sociale est sans doute la différenciation croissante dans la petite bourgeoisie et l'émergence d'une nouvelle sorte de bourgeoisie de ses rangs comparativement à la période précédente durant laquelle la concentration du revenu par la petite bourgeoisie était diffuse à travers ses diverses couches.

La centralisation du pouvoir politique a été accompagnée par un renforcement du pouvoir économique et la concentration du revenu en faveur d'une classe bien délimitée de personnes qui appartiennent aux cercles privilégiés du pouvoir. Cette évolution est qualitative et ne peut faire facilement l'objet d'une démonstration. Mais elle est bien connue de ceux qui suivent les affaires du Zaïre. Négliger cet aspect reviendrait à méconnaître complètement le point le plus important. Le phénomène est lié à l'évolution des rapports entre l'Etat et le capital étranger et à l'utilisation politique des ressources de l'Etat". (1)

D. La nouvelle petite bourgeoisie ou classe moyenne.

Dans les options socio-économiques du Zaïre, (planification du Commissariat au Plan), on ne trouve nulle part de trace d'une volonté, autre que verbale de susciter cette "classe moyenne" nationale dont on parlait beaucoup dans les années précédant l'indépendance du pays.

(1) J.P. PEEMANS : The Social and economic développement of Zaïre since independence : an historial outline in African Affairs- Vol. 74 N° 295 avril 1975.

Une petite bourgeoisie économique a subsisté pourtant dans les interstices de la structure socio-professionnelle du Zaïre. Elle échappe malheureusement aux renseignements statistiques officiels.

Il suffit pourtant de sillonner les grands axes routiers aux abords des grands centres pour se rendre compte de la vitalité du petit commerce national. ex : dans le Bas-Zaïre (région la plus proche de l'Océan) une catégorie très dense de petits transporteurs s'est développée depuis 1960 ; c'est par leur intermédiaire que la capitale (2 millions 500 milles habitants) est alimentée en produits vivriers.

Avec la construction de la route Kinshasa Kikwit, la zone d'activité de ces transporteurs s'est considérablement élargie.

Il s'agit d'entreprises de commerce ou de transport et non de production.

Cependant dans les villes, prolifèrent également de nombreuses petites entreprises dont beaucoup sont nées à partir de salaires modestes qui ont été réinvestis en 1967. La mission française d'urbanisme estimait que Kinshasa comptait + 22.250 petites indépendants. Une étude par enquête datant de 1973 relève que 70 % des chefs d'entreprises africains ont investi dans leur entreprise exclusivement des revenus gagnés par eux-mêmes, sur le marché du travail en qualité de salariés.

Mais du point de vue de l'emploi, du chiffre d'affaire (C.A) et du type de l'activité exercée, la plupart des entreprises zaïroises sont de dimension très modeste .

La distinction entre petites entreprises et entreprises de tailles moyennes est particulièrement significative sur le plan de la structure socio-professionnelle. Elle indique que le développement et la taille de l'entreprise sont principalement déterminés par l'appartenance ou la non-appartenance de "l'entrepreneur" au milieu de l'administration publique.

-Domaine agricole.

Dans le secteur de la petite production agricole on manque également de statistiques et de renseignements susceptibles de nous informer sur les activités des petits et moyens propriétaires zaïrois. Depuis l'indépendance, le nombre des petits exploitants a subi une chute brutale.

Cependant, certains points d'initiative existent. ex: Guy VERHAEGEN, dans une enquête sur les fermiers du Kwilu en 1969 avait constaté l'existence d'une couche de petits propriétaires terriens dynamiques, phénomène périphérique autour des grandes plantations Lever. Entre 1961 et 1965, les fermiers éleveurs sont passés de 2.644 à 5.130, soit un doublement.

Dans la région de Kamiana on a vu le récent développement de "petites entreprises de tabacs indépendantes" soutenues par la Société TABAZAIRE par un soutien logistique : aide financière et aide technique, labours, insecticides, engrais. Depuis 1972 en cinq ans ces "chefs d'entreprises" nationaux sont passés de 9 à 65 dans cette région tabanicole de Kamiana.

Ces deux exemples -chefs d'entreprise de tabac de Kamiana et fermiers du Kwilu- illustrent la vitalité potentielle du Zaïre dans le domaine de la petite production et petite propriété.

Si celle-ci (ce type de production) est sous-développée jusqu'à présent, la responsabilité en incombe essentiellement à la politique économique du régime qui en dépit de ses déclarations et plans multiples a privilégié exclusivement les secteurs pouvant procurer des profits élevés et immédiats à sa couche hégémonique et non aux forces retardatrices des structures et mentalités traditionnelles .

E. Les salariés.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que l'emploi se détériore fortement au cours de la période d'indépendance en raison de la crise dans le secteur agricole de plantation, qui n'est que très peu compensée par l'augmentation des effectifs de l'industrie et l'enseignement. On imaginera aisément l'ampleur du sous-emploi en sachant que la population a doublé depuis l'indépendance et que la population urbaine a quadruplé.

Si certaines villes minières, telles que Kolwesi et Lubumbashi, sont relativement épargnées par le chômage, étant donné le grand besoin en main d'oeuvre dans les installations minières, la situation dans les autres grandes villes est pire qu'à Kinshasa.

Ex : à M'buji-Maiye le nombre d'emplois salariés est de 10.700, alors que la ville compte 256.000 habitants. A Kanaga, un cinquième de la population active masculine a un emploi salarié, (source Banque mondiale).

F. Les sous-prolétaires.

Ceux qui ne peuvent pas vendre leur force de travail aux propriétaires des moyens d'activité économique sont les habitants des bidonvilles des cités.

L'exode rural qui était strictement contrôlé sous la colonie est devenu un phénomène anarchique. ex : Kinshasa compte aujourd'hui ± 2.400.000 habitants.

CHAPITRE III - SITUATION ECONOMIQUE.

1. Economie générale.

Sur le plan mondial, les difficultés économiques apparues en 1975 avec le prix du pétrole et les tensions monétaires n'ont pas seulement un aspect conjoncturel mais aussi un aspect structurel que reflète une situation globale d'instabilité économique.

Dans les pays de l'O.C.D.E. -qui groupe les 24 principaux pays, à l'économie de marché- le chômage touchait en 1977 16,3 millions de personnes, soit 5,5 % de la population active (6 millions pour les 9 pays de la C.E.E.). Le G.A.T.T. a signalé à plusieurs reprises la tendance protectionniste devant la concurrence livrée aux pays développés par des pays tiers à bas salaires.

Pour les pays en voie de développement (certains disent désormais : en voie d'équipement) les difficultés continuent à frapper plus durement les pays non-producteurs de pétrole. L'explosion en 1973 des prix pétroliers les a tellement touchés, que selon les études de la C.N.U.C.E.D., la dette totale des pays en voie de développement non exportateurs de pétrole était évaluée, fin 1976 déjà, à 240 milliards de dollars.

Dans ce contexte international, l'économie des pays jeunes rencontre des problèmes quasiment insurmontables.

L'économie zaïroise s'inscrit dans ce contexte général auquel devait s'ajouter un certain nombre d'éléments spécifiques: chute du prix du cuivre, zaïrianisation, etc.

Quelques données chiffrées globales permettent d'évaluer la situation actuelle du pays.

A. Dettes extérieures.

Bien que faisant partie des pays exportateurs de pétrole, le Zaïre possède une dette extérieure excessivement importante.

Dettes extérieures du Zaïre (Banque Mondiale)

| Année | Chiffres en /000 de Dollars. |
|-------|------------------------------|
| 1965 | 1.855 |
| 1976 | 2.900 |
| 1977 | 4.000 |

On voit qu'en 1978 la dette extérieure du pays équivalait à ± 120 milliards de F.B. Certains avancent actuellement le chiffre de 5.000 millions de dollars pour l'année 1980 (1)

L'endettement par habitant est l'un des plus élevés du monde.

Le déficit de la balance des paiements extérieurs est chronique depuis les années 1975 et a donc atteint ce chiffre de 400 millions de dollars (1979).

Un tel niveau étant atteint les capacités d'importations deviennent extrêmement limitées. Il s'ensuit que la production est justement handicapée par :

- manque de biens d'approvisionnement
- manque de biens d'équipement
- manque de pièces de rechanges.

(1) voir : "1980 : sombres perspectives pour l'économie Zaïroise."
in La Cité du 3 janvier 1980.

B. Exportations et Importations.

Importance relative des produits miniers et agricoles dans les exportations (1)

| Année | Produits miniers | Produits agricoles | Produits industriels et divers. |
|-------|------------------|--------------------|---------------------------------|
| 1968 | 52 % | 30 % | 18 % |
| 1975 | 64 % | 21 % | 15 % |
| 1976 | 79 % | 15 % | 6 % |
| 1977 | 84 % | 13 % | 3 % |

La caractéristique principale de ces chiffres réside dans la part de plus en plus grande qu'occupent les produits miniers, dans les exportations du Zaïre. En 9 ans, ils sont passés de 52 à 84 % du total exporté.

Les produits agricoles qui représentaient 30 % des exportations en 1968 sont tombées à 13 % en 1977.

Dans ces conditions, les rentrées de devises du pays sont tributaires essentiellement des fluctuations mondiales des cours du cuivre. Cet élément peut influencer d'une manière très importante.

Prix moyen du cuivre en F.B./Tonne. (2)

| Année | Prix | Année | Prix |
|-------|--------|-------------|--------|
| 1958 | 27.800 | 1974 | 79.500 |
| 1968 | 59.100 | 1975 | 45.400 |
| 1969 | 73.200 | 1977 | 47.000 |
| 1972 | 47.100 | 1978 (mars) | 37.000 |
| 1973 | 68.500 | | |

(1) Source. République du Zaïre. Département de l'Economie nationale de l'Industrie conjoncture économique 76-77 juin 1978 - page 31

(2) Conjoncture économique. idem - page 60.

Parmi les principaux éléments qui ont motivé les faiblesses du métal rouge (le cuivre) depuis 1974-1975, il faut retenir

- la récession économique mondiale,
- l'augmentation de l'offre
- l'importance des stocks (au London Métal Exchange il y avait fin 1977 : 600.000 T et on comptait 2.100.000 T pour le monde libre)

On se trouve devant un exemple de plus de ces pays du tiers-monde dont les rentrées de devises dépendent d'un quasi mono-produit et de son prix sur les marchés mondiaux.

Le Zaïre connaît le même type de problème avec le cours des autres produits miniers qu'il exporte tels que le zinc, l'étain, le manganèse, etc.

Par ailleurs, la détérioration des infrastructures et des moyens de transports d'une part et de l'agriculture d'autre part a provoqué la restriction de la part des exportations agricoles dans le total des exportations du pays

Bien plus on constate que cette détérioration de l'agriculture nationale a entraîné l'obligation d'importer des produits alimentaires de base pour pallier aux lacunes graves d'une agriculture devenue incapable d'approvisionner la population, plus particulièrement les grands centres urbains.

Des exemples partiels donnent une idée de la situation actuelle.

| | | |
|-----------|------|-------------------------------|
| - maïs | 1950 | pas d'importations |
| | 1977 | importation de 139.862 tonnes |
| - riz | 1975 | importation de 10.114 tonnes |
| | 1978 | importation de 25.000 tonnes |
| - sucre | 1975 | importation de 9.345 tonnes |
| | 1978 | importation de 52.000 tonnes |
| - froment | 1975 | importation de 94.562 tonnes |
| | 1978 | importation de 192.000 tonnes |

A Kinshasa on substitue le froment importé au maniac.

Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle s'accompagne de la détérioration, en termes monétaires, du pouvoir d'achat des populations par rapport à ces produits importés.

On ne peut donc méconnaître la question monétaire. La monnaie nationale a subi des fluctuations très importantes ayant une répercussion directe.

C. La Monnaie.

Un bref historique de la monnaie du Zaïre permet de se rendre compte de son évolution jusqu'aux derniers événements monétaires survenus à la Noël 1979.

1. en 1967 en dévaluant la monnaie le F. Congolais, il est créé une nouvelle unité monétaire, le Zaïre.
1 Zaïre 1967 valait 2 dollars ou 100 F.B.
2. en 1977 le Zaïre était échangé au marché noir à 20 F.B.
3. en 1979 le Zaïre valait au taux officiel : 12,80 F.B. au marché noir, il était coté 6 F.B ou 2 F.B selon les régions
4. fin février 1980 le porte-parole du gouvernement Zaïrois annonçait une nouvelle dévaluation de 30 % du Zaïre soit 0,2625 D.T.S (1) (droits de tirages spéciaux : actuellement = + 40 F.B)

(1) voir LE SOIR du 25 février 1980
LA LIBRE BELGIQUE du 15 mars 1980.

Remarque.

L'existence de ce double taux de change a provoqué, depuis de nombreuses années un trafic énorme au bénéfice de nationaux et d'étrangers tout aussi habiles.

5. La Réforme monétaire de décembre 1979

Le récent échange de Zaïre, à la Noël 1979 a été décidé par le président Mobutu. Il a porté sur la démonétisation des billets de 5 et 10 zaïres.

Objectif de l'opération

- assainissement de la monnaie
- faire apparaître des billets thésaurisés par les nouveaux riches, qui se méfiaient des banques.

Les billets de 5 et 10 zaïres qui constituaient une masse monétaire d'environ un milliard devaient être échangée à raison de 450 millions seulement, le reste étant confisqué au détriment des fortunes illicites.

Conditions de l'opération

- 1- Le Fonds monétaire était en train d'étudier le problème mais n'avait rien demandé encore.
- 2- Au moment de l'échange, la totalité des nouveaux billets imprimés en Allemagne n'étaient pas encore mis en place au Zaïre. Le fait fut révélé par le Président Mobutu.

Conséquences de l'opération

1. La totalité des nouveaux billets a été absorbée par les banques des villes et par les thésaurisateurs prévenus et servis en priorité.

2. La banque nationale a dû commander d'autres billets à l'imprimerie allemande. 710 millions ont été échangés et 320 millions doivent encore l'être. Donc on assiste à une opération blanche.
3. Très peu de billets ont été réchangés vers l'intérieur du pays. Celui-ci a été rapidement dépourvu de moyens de paiement, tout échange économique, autre que le troc, a pratiquement disparu dans la brousse.
4. La situation de la population qui était déjà très précaire depuis plusieurs années, s'est détériorée gravement et a provoqué une accélération de la misère.

Il faut donc constater que les différents éléments de cette situation économique générale implique l'obligation de tenter de déterminer la situation réelle dans laquelle vit la quasi-totalité de la population actuelle du Zaïre.

En effet, comme l'écrivait récemment un observateur "Tous les experts considèrent que l'opération de démonétarisation a été une catastrophe aussi dramatique que la "zaïrianisation" des entreprises. Bien des efforts prometteurs se sont trouvés découragés. Par exemple, la campagne cotonnière, qui avait réussi à convaincre de nombreux paysans de refaire du coton risque de tourner à la totale confusion : perte de billet de banque pour payer la production, celle-ci commence à pourrir sur place."

2. Niveau de vie de la population

Le niveau de vie ou plus exactement de survie des citoyens zaïrois est une réalité difficile à saisir.

La localisation géographique a une influence prépondérante sur la situation des individus en fonction de leur appartenance à des entités urbaines ou suburbaines ou à des

villes secondaires bien situées, ou bien à la brousse proprement dite.

A. Le pouvoir d'achat

Quelques demandes concrètes illustrent dès l'abord la situation des travailleurs et des paysans zaïrois.

Les syndicats ont traduit en termes réels

- A Kinshasa, ils ont calculé qu'un manoeuvre ordinaire touchant le salaire légal minimum peut acheter quelques produits.

| Jours de travail en pouvoir d'achat | | | | |
|-------------------------------------|----------|-------|----------|-------|
| matières achetables | Quantité | Année | Quantité | Année |
| 1 pièce tissu WAX | 4 jours | 1960 | 28 jours | 1976 |
| 1 sac manioc | 5 jours | 1960 | 17 jours | 1976 |
| 1 kg poisson rivière | 1 jour | 1960 | 10 jours | 1976 |

- Région du Kivu ou de Bandundu

Avec 7 zaires de salaire minimum par mois, un travailleur de la région peut s'acheter l'équivalent d'un disque 45 tours ou d'un demi WAX.

- A Kisangani

D'après une étude récente (1) : 75 % des salariés gagnent entre 15 et 50 zaïres par mois, soit ± 300 à ± 700 FB au taux officiel. soit ± 75 FB à ± 250 F.B. au cours parallèle (après la deuxième dévaluation). Ces revenus sont utilisés par des familles comptant en moyenne 6 personnes. (la famille africaine est toujours plus large).

S'il consacre tout son salaire à l'alimentation, le travailleur de Kisangani peut acheter :

- 22,5 kg de chikwange (manioc) ou
- 10 pains de un kg ou
- 11 kg de riz.

Ainsi par personne cela revient pour une famille moyenne, par jour

- 130 gr de manioc ou
- 55 gr de pain ou
- 60 gr de riz

(1) Benoit Verhaegen. Au Zaïre : de la folie comme moyen de subsistance. In; Fondation André Renard n°105 janvier-février 1980

B. Niveau de vie

L'exemple de Kisangani, montre que la majorité des zairois habitant la ville a une consommation alimentaire inférieure aux normes minimales déterminées par la F.A.O.

L'état sanitaire de la population subit une détérioration marquée par suite de l'affaiblissement des organismes deux conséquences directes en découlent :

1. La mortalité infantile

A Kisangani, comme dans le reste du Zaïre, la mortalité infantile est de 50 % soit 1 enfant sur 2 n'atteint pas l'âge de 5 ans.

2. - les épidémies

- le choléra a repris vigueur au Kivu.
- la maladie du sommeil a réapparu massivement au Kasai oriental
- le Kwashiorkor gagne du terrain dans toutes les campagnes.

En conclusion, on doit observer que le niveau de vie du travailleur et du paysan zairois est considéré actuellement parmi les plus bas du monde entier. (1)

La moitié de la population souffre de carences nutritives caractérisées.

(1) Voir les Annexes I - II - III.

DEUXIEME PARTIE - GROUPES D'INTERETS

CHAPITRE I - GROUPES BELGES.

A. Société générale de Banque.

La Banque est représentée au Zaïre depuis 1909. A l'époque, la raison sociale était la Banque du Congo. Devenue aujourd'hui Banque commerciale zaïroise, elle est la plus importante institution financière du Zaïre avec un actif total au bilan en 1978, de 545 millions/Zs, soit 7 milliards de F.B. Il s'agit essentiellement d'une banque de dépôts qui participe largement au financement des activités agricoles, commerciales et industrielles du pays. Cette banque travaille en plein accord avec les autorités zaïroises qui détiennent 25 % du capital. La Société générale de Banque et sa filiale la Belgo-zaïroise, détiennent ensemble un montant similaire. (1)

B. Bruxelles-Lambert avec la Standard bank anglaise ont chacun 23,6 % de l'Union Zaïroise de Banque

C. Groupes belges ayant des intérêts économiques et financiers - Société générale holding.

African, Agrican, Agridec, Cotoni, Finoutremer, soucholding de la S.B. spécialisés pour le Zaïre Foraky; Gécifor, Intertropical Métall-hoboken Overpelt Miba, Pieux-Franki, Sait-Scam, Sibeka, SGM-SOCOBOM, SOFIBRA, SOGEFOR, SOGELEC, SYBETRA Traction/Electricité, Transintra, UCO, UM, Zaïremaritime Finoutremer.

Enfin, le volume des intérêts privés belges présents au Zaïre est un chiffre d'environ un milliard de dollars; les investissements belges prédominent encore au Zaïre et la Belgique en reste le principal partenaire commercial.

(1) Source : A.G.E.F.I. du 20 décembre 1979.

CHAPITRE II - AVANTAGES ECONOMIQUES QUE LA
BELGIQUE RETIRE DE SA COOPERATION

1.- Les emplois

A. Emplois de Belges au Zaïre

- Problème du nombre d'emplois pour les Belges, que représente la coopération avec le Zaïre.
- Les Belges au Zaïre.

Selon un rapport des affaires étrangères, il y avait au Zaïre à la fin de l'année 1978 : 15.095 Belges. A Kinshasa, on en comptait environ 8.000. (1)

- Les coopérateurs

Selon la Chancellerie, le nombre de coopérateurs serait de 1.108 unités plus 587 épouses et 1.275 enfants.

Selon le département zaïrois de l'Economie nationale, dans son ouvrage de conjoncture économique de juin 1978, il y avait au Zaïre le 30 juin 1977 : 959 coopérateurs.

Il semble donc que ce nombre se soit augmenté de 151 unités - selon les sources - au 30 septembre 1978 dont 727 enseignants. Se trouve-t-on devant une augmentation de personnel ?

Les effectifs belges oeuvrant au Zaïre au titre de la coopération (personnel sous statut) ont évolué de la façon suivante.

(1) Il y a actuellement au Zaïre 15.482 Belges. Ils se décomposent comme suit : 1.008 coopérateurs dont 667 dans l'enseignement accompagnés de 1.862 membres de leurs familles, 2.343 religieux, 1.393 hommes et 950 femmes, et 10.269 Belges en d'autres secteurs notamment dans le privé dont 4.461 hommes, 3.371 femmes et 2.437 enfants.

Répartition des effectifs par année. (1)

| | | | |
|------|-------|------|-------|
| 1962 | 2.209 | 1970 | 1.561 |
| 1963 | 2.308 | 1971 | 1.627 |
| 1964 | 2.232 | 1972 | 1.595 |
| 1965 | 2.312 | 1973 | 1.588 |
| 1966 | 2.202 | 1974 | 1.469 |
| 1967 | 1.826 | 1975 | 1.308 |
| 1968 | 1.429 | 1976 | 1.155 |
| 1969 | 1.531 | | |

Répartition des effectifs par secteur (2)

| | 1963 | 1970 | 1975 | 1976 |
|----------------------|-------|-------|------|------|
| missions de coop. | | 16 | 23 | 23 |
| affaires intérieures | 110 | 59 | 21 | 10 |
| finances | 50 | 23 | 20 | 17 |
| affaires Eco et Soc. | 79 | 28 | 19 | 15 |
| agriculture | 80 | 50 | 68 | 56 |
| travaux publics | 67 | 21 | 24 | 21 |
| communications | 77 | 46 | 50 | 39 |
| santé publique | 198 | 134 | 132 | 140 |
| enseignement | 1.465 | 1.144 | 922 | 818 |

Or, selon le bulletin Conjoncture économique du Zaïre de juin 1978, il n'y avait plus au 30 juin 1977 que 648 enseignants belges (3) soit 170 unités de différence. On peut évidemment se demander d'où vient une telle différence d'appréciation entre le 31 décembre 1976 (Marché tropicaux) et le 30 juin 1977 (Conjoncture Economique Zaïre)!

(1) Dossier Zaïrois. Harmattan. Vie Ouvrière, p.188.

(2) Marchés Tropicaux - 17 juin 1977 - p. 1.639.

(3) Conjoncture Economique, op.cité - p.419.

B. Emplois belges en Belgique, en relation-Zaire.

Selon les responsables des services d'études de deux grandes banques couvrant des intérêts au Zaïre, la ventilation exacte d'emplois dépendant directement de ces réalités économiques est difficile à faire.

A titre illustratif, on peut prendre les chiffres d'importations de cuivre en provenance du Zaïre pour la raffinerie Hoboken.— Overpelt, déterminer le pourcentage que cela représente et appliquer ce pourcentage au chiffre représentant le personnel de la raffinerie.

On peut étendre ce genre de démarche à toutes les entreprises s'alimentant aux matières importées du Zaïre pour leurs activités de transformation - en Belgique

2. Avantages économiques et sociaux.

- en termes financiers.

42 % des exportations zaïroises vient en Belgique

17 % des importations zaïroises viennent de Belgique.

Dans le Commerce belge la part du Zaïre représente 0,63 % pour les exportations et 2,53 % pour les importations.(1)

(1) soit en 1979 : 28 milliards de FB importations
5,6 milliards de FB exportations

Sources : Le Commerce Extérieur de l'U.E.B.L. avec les pays d'Afrique (sauf Afrique du Sud)

CHAPITRE III - Groupes autres que Belges.

Aperçu des intérêts des principaux pays occidentaux au Zaïre (1)

| PAYS | Aide (statistiques) officielle | Investissement (total et secteurs) | Commerce (millions de zaïres) (9) | | |
|-----------------|---|--|-----------------------------------|-------------------|--------------------|
| | | | Importations | Export. | |
| Belgique | <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} pays. - 1977 : aide bilatérale 15 milliards F.B. (<i>Spectator</i> 29.1.77). - Selon B. Piret, environ 5,9 milliards F.B. seraient rapatriés annuellement en moyenne au cours de la période 61-70. | <ul style="list-style-type: none"> - Total : 12 milliards de dettes envers l'Etat belge + groupes privés (4). - Brasseries, tabac, bois et papier, explosifs, ciment, métallurgie, pétrole, construction, U.M.H.K./Gecamines (cuivre) (voir la liste en annexe). - Entre 50 et 60 000 belges au Zaïre. - En 1973 : 15 % de la valeur ajoutée au P.I.B. - « Un quart des valeurs cotees en bourse à Bruxelles a des intérêts substantiels au Zaïre » (Trends, 15 décembre 1975). - Plus de 50 % du secteur bancaire est en mains belges. - Investissements totaux : 1 800 millions de dollars (8). | 1970 1976 | 56,7 106,4 (3) | 251,8 506,9 (3) |
| Canada | <ul style="list-style-type: none"> - Juin 1976 : prévision d'aide pour un montant de 200 millions de F.B. | <ul style="list-style-type: none"> - Chaussure (Bata), secteur minier. | 1974 | 2,6 (6) | 3,8 (6) |
| France | <ul style="list-style-type: none"> - 2^e pays après la Belgique. - 1975 : 765 millions de F.B., notamment prêt pour la construction de la « Voix du Zaïre » (radio-T.V.). - 1976 : 1395 millions F.B., notamment prêt pour les télé-communications. - 300 agents dans le cadre de l'aide au développement, dont 142 enseignants. - « Centres culturels français » à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Kisangani. | <ul style="list-style-type: none"> - Période 1973-75 : 17 milliards F.B. - Construction : Dumon, C.G.A., S.G.E. et Inga. - Automobile : Renault, Saviem, Peugeot. - Raffinerie de sucre, textile, plastiques, brasseries. - Investissement totaux : 20 millions de dollars (8). | 1970 1976 | 22,6 100,8 | 35,4 84,1 |
| Grande-Bretagne | | <ul style="list-style-type: none"> - Au total jusqu'en 1976 : 3,6 milliards F.B. (5). - British Diamond : commercialisation du diamant. - Produits huileux : Unilever - Construction, mines d'étain, tabac (B.A.T.), automobile, textile. - Investissements totaux : 60 millions de dollars (8). | 1970 1976 | 14,5 23,2 | 22,6 55,2 |
| | | (Camera). | 1976 | 31,1 | 94,1 |
| Japon | | <ul style="list-style-type: none"> - Plus important des investisseurs récents (jusqu'en 75). - Cuivre : sodimina (Nippon Mining Cy), S.M.T.F. (Mitsui 14 %), pétrole, construction. | 1970 1976 | 21,6 23,8 | 18,8 70,8 |
| Pays-Bas | <ul style="list-style-type: none"> - 1974 : accord de coopération. | <ul style="list-style-type: none"> - Shell, Unilever, Philips. | 1970 1976 | 8,3 34,0 | 12,6 18,8 |
| Etats-Unis | <ul style="list-style-type: none"> 1976 : économique : 146 millions F.B. Militaire : 1180 Prêts et assimilés : 2024. Total : 4672 millions. 1977 : Militaire : 1 208, dont 1 120 de matériel | <ul style="list-style-type: none"> - Investissement total : 1 milliard \$ (40 milliards F.B.). 1970-75 : 750 millions \$ (32 milliards F.B.). - Construction : Morrison & Knudsen. - Cuivre : S.M.T.F. (Amoco 28 %). - General Motors, Ford, Goodyear, I.T.T., Westinghouse, Panam, Holiday Inn. - Meuneries, textile, caoutchouc, conserves, batteries, pétrole (Gulf, Texaco, Amoco). | 1970 1976 | 31,8 94,0 (7) | 21,0 169,4 (7) |
| R.F.A. | <ul style="list-style-type: none"> 1962-75 : 1 800 millions F.B. de prêts et 2 100 de coopération technique. | <ul style="list-style-type: none"> - Assinex (est) : 20 projets. - Volkswagen, Comingem, savon et huile végétale, Siemens, Klöckner, Bayer, Pharmakina. - Investissements totaux : + 80 millions de dollars (8). | 1970 1976 | 24,0 68,3 | 25,3 63,6 |

(1) Ce tableau n'est qu'un aperçu global et incomplet des divers intérêts occidentaux au Zaïre. L'information complémentaire à ce sujet est la bienvenue.

(2) Importations zairoises : chiffres C.I.F. (Cost, Insurance and Freight) : la cargaison est amenée jusqu'au quai au Zaïre.

exportations zairoises : chiffres F.O.B. (Free on Board) : la cargaison se trouve sur le bateau dans un port zairois.

Source : *Horizon 80*, 13-12-75 (les conversions se font sur base de 1 Zaïre = 77 F.B.) et Rapport annuel 1975 de la Banque du Zaïre.

(3) Luxembourg y compris. Pour la Belgique, d'autres pays d'Afrique sont des importateurs plus importants en 1976 : le Nigeria (avec 7 973 millions F.B.), l'Algérie (5 501) et la Lybie (5 424). Par contre le Zaïre est et reste le pays fournisseur le plus important d'Afrique pour la Belgique, principalement en ce qui concerne les matières premières.

(4) Trends : 1/5/77 : bien que le capital belge est fortement concurrencé au Zaïre nous croyons que ce chiffre est sous-évalué.

(5) 1 livre sterling = 60 F.B.

(6) Source : *Horizon 80*. Conversion sur base du taux de 1 zaïre = 45 F.B.

(7) Canada y compris.

(8) Source : Marchés tropicaux et Méditerranéens, 15 août 1975.

(9) Source : Banque du Zaïre, Rapport annuel, 1976, pp. 156-157.

TROISIEME PARTIE - AIDE EXTERIEURE AU ZAIRE

CHAPITRE I - L'AIDE BELGE.

En 1978, l'Aide belge au Zaïre se répartissant en secteurs :

| | | |
|-------------------------|---------|---------|
| - enseignement | 3.423,1 | 41,97 % |
| - développement rural | 1.537,3 | 18,86 % |
| - infrastructure trans- | | |
| ports logements | 1.366,0 | 16,76 % |
| - santé publique | 913,4 | 11,21 % |
| - développement indus- | | |
| triel | 324,7 | 3,98 % |
| - développement social | 167,9 | 2,01 % |
| - administration | | |
| publique | 166,4 | 1,98 % |

(1)

On compte actuellement que l'aide belge au Zaïre pour l'année 1979 oscille entre 3,8 et 4,2 milliards de F.B. En 1978, l'aide se montait à 4.050.811 mille F.B. Depuis 1961 le montant total serait de 59 milliards 681.848.350 F.B.

Le budget total de la coopération belge s'élevait en 1978 à 20,5 milliards de F.B. Le Zaïre absorbe près de la moitié du budget de l'AGCD pour la coopération bilatérale. En 1979, "l'aide" via l'AGCD est en augmentation de 11 %. Calculé finalement en francs constants, au taux de 1979, le contribuable belge a, depuis l'avènement du régime du Président Mobutu, déboursé plus de 100 milliards de F.B. d'aide pour le Zaïre. (2)

(1) source : Document de travail Zaïre, Commission Justice et Paix, page 17.

(2) source : Comité Zaïre. Bulletin d'information. Janvier 1980.

CHAPITRE II - AIDE EN PROVENANCE D'AUTRE PAYS

A. France.

L'aide de la France au Zaïre était de 265 millions de francs français en 1979. Elle s'élèvera en 1980 à environ 300 millions de francs. Cette aide comporte des subventions de l'assistance technique et des prêts. En outre, un prêt spécial du trésor de 100 millions de francs, vient d'être accordé au gouvernement zaïrois. La coopération franco-zaïroise est particulièrement active dans les domaines du développement rural, des infrastructures, du développement industriel et de l'enseignement supérieur. Il y a 234 postes ouverts de coopérants au Zaïre, dont 122 techniciens et 112 enseignants.

Dans le secteur du développement rural, le fonds d'aide et de coopération a actuellement cinq projets en cours de réalisation :

- une cellule de conception au commissariat d'Etat à l'agriculture,
- deux opérations maraîchères, la première dans la banlieue de Kinshasa, pour laquelle un nouveau programme de 1.000 hectares, échelonné sur six ans, est envisagé avec la participation de la Caisse Centrale de Coopération, la seconde, autour de Mbanza-Ngungu, dans la région du Bas-Zaïre.
- le développement de la culture du maïs, dans la région du Kasaï oriental;
- le développement de l'élevage en Ituri, dans la région du Haut-Zaïre, réalisé conjointement avec la banque mondiale, le Canada et la République fédérale d'Allemagne.

DU SHABA à INGA.

Pour l'infrastructure, les actions de la France concernent aussi bien des aides aux bureaux d'aide et d'aménagement urbain, qu'à la sécurité de la navigation aérienne / au fonctionnement de l'office des routes et des études complémentaires concernant la voie nationale de transport zaïroise du Shaba jusqu'à son débouché maritime via liebo, Kinshasa et Matadi.

Dans le secteur des Mines, l'intervention française consiste depuis 1964, en un appui à la mission minière qui trouve son prolongement dans les travaux d'inventaire minier confiés par le gouvernement du Zaïre au bureau de la recherche géologique et minière.

La société nationale d'électricité du Zaïre bénéficie également du concours de la France, supervision des travaux du barrage d'Inga 2 sur le Bas-Zaïre, modernisation du réseau électrique de Kinshasa et actions de formations. La France a accordé une aide importante pour des opérations actuellement en cours et qui concernent principalement la mise en oeuvre d'un réseau important des télécommunications et de la diffusion de la télévision par satellite.

La coopération française s'exerce également dans les domaines de la formation professionnelle et de la santé. Dans ce domaine, il a été décidé la construction d'un institut de recherches bio-médicales à Kinshasa.

La France mène également quelques opérations importantes dans l'enseignement :

- la mission universitaire géologique de Lubumbashi
- la réforme de l'enseignement des mathématiques et surtout dans le domaine de l'enseignement technique, la construction et l'équipement d'un institut technique industriel.(1)

(1) source : Ce que les Français font actuellement au Zaïre, Vers l'Avenir, 18 décembre 1979.

2. U.S.A.

de 1960 à 1977 l'aide financière des U.S.A. s'est élevé à 499 millions 95 mille dollars soit presque 15 milliards de F.B.

L'aide financière prévue de 1977 à 1982 s'élève à 102.900 millions de dollars (1)

3. R.F.A.

"Pour ce qui regarde la R.F.A., le Zaïre occupe la 5ème place parmi les pays africains bénéficiaires de crédits allemands à l'exportation.

Entre 1960 et 1977, la valeur courante de l'assistance technique allemande représentait 125 millions de marks. En 1977, elle atteignait 159,2 millions DM"

(1) Conjoncture Economique. Op. Cit. p. 426.

CHAPITRE III - aide internationale.

1. Aide de la C.E.E.

UC : 40 F.B

Aide depuis le 1er FED

| | |
|------------|------------|
| le FED | 17.991.000 |
| Y.I. | 77.492 |
| Yaoundé II | 113.921 |
| Lomé 1 | 101.700 |

remise à jour 31.12.1978 : 311.104.000 U.C.

311 millions 104 mille UCE x 40 F.B. = 12.444.160.000

12 milliards 444 millions 160 milles FB.

2. Aide institutions N.U

Pour les années 1977-1978-1979

la répartition des crédits est de 3.521, 6.340 et 8.023, soit 17 millions 884 milles dollars ou 534 millions 520 milles F.B. pour les trois dernières années

3. Banque mondiale.

Fonds accordés par la BIRD et ses filiales, du 30 juin 1960 au 30 juin 1978 : 301 millions de dollars, soit 9 milliards de F.B.

4. Action ONG - Zaïre.

La C.I.D.S.E. - coopération internationale pour le développement socio-économique de 1969 à 1978, a investi 25 millions 561 milles dollars pour 1.720 projets au Zaïre, soit 766 millions 830 milles F.B.

QUATRIEME PARTIE - PERSPECTIVES D'EVOLUTION ET
AIDE BELGE

CHAPITRE I - PLAN MOBUTU

Sur le plan général, il semblerait possible de percevoir que depuis près d'une année, il y a à certains niveaux des instances politiques du Zaïre, une pression continue pour mettre fin à certaines situations anormales. On sait que ces mesures interviennent à la demande des différents pays (E.U., Belgique, France, R.F.A., R.U., les P.B., Italie, Canada, Japon) et des organismes internationaux (FMI, BM, CEE) prêts à soutenir le "plan Mobutu" sous certaines conditions.

Il est évident que le problème zaïrois est inclus dans un cadre géopolitique beaucoup plus large. On peut dire que tant sur le plan politique (interventions françaises, belges, marocaines) que sur le plan économique on se trouve devant une nouvelle phase "d'internationalisation du Zaïre", les grands organismes internationaux jouant dans le domaine économique et financier, le rôle sauvetage que tenta de jouer l'ONU dans les années 60.

La position officielle de la Belgique (déclarations répétées de Monsieur SIMONET) s'inscrit dans un amalgame d'intérêts financiers également privés.

"Les prêts bancaires ont été accordés sur base du pouvoir de remboursement que constituaient les exportations de cuivre et leur non-remboursement est loin de mettre en péril une seule des 120 banques détentrices de créances. L'appel au Fonds monétaire international garantit mieux aussi la mainmise "idéologique" des pays occidentaux sur le pays, d'autant qu'il apparaît clairement que les possibilités du régime Mobutu de se tourner vers la Russie et ses pays alliés sont minimes étant donné les bases mêmes, économiques et sociales, sur lesquelles ce régime s'appuie. Dans cette ligne, l'urgence d'organiser le potentiel économique du pays afin de l'amener à rentabilité pour les capitaux internationaux,

nécessite une voie néo-coloniale qui ne peut plus camoufler ses structures mises en place.

Monsieur SIMONET déclarait "La rupture de ces liens avec le Zaïre pourrait avoir des conséquences économiques sérieuses en Belgique, de gros problèmes de chômage, de recyclage de coopérants, de techniciens par exemple. La balance nette de nos rapports avec le Zaïre est positive. En outre, il faut bien voir dans quel cadre multilatéral ou international se situe la relation bilatérale que nous avons avec un pays comme le Zaïre."(1)

(1) Le Soir du 28.12.1979.

A. Historique du plan.

1. Conférence des 13-14 juin 1978

La première conférence internationale des pays amis du Zaïre vise la relance économique du pays. Etaient représentés le F.M.I., la Banque Mondiale, la C.E.E., les U.S.A., le Canada, la France, l'Italie, la R.F.A. la Grande Bretagne, le Japon, les Pays-Bas, l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Belgique et le Zaïre. Le Fonds monétaire international souhaite exercer le contrôle de la Banque nationale.

2. Conférence des 9-10 novembre 1978

A cette réunion qui a lieu à Bruxelles, les pays occidentaux suggèrent au F.M.I. d'établir des plans de stabilisation et d'assainissement de l'économie zaïroise. Ils considèrent que toute aide future au Zaïre exige des réformes préalables sur le plan interne. Les représentants des E.U. insistent déjà sur la nécessité de réformes, même d'ordre politique.

- le 25 juillet 1979, le président Mobutu signe la déclaration d'intention

B. Conditions imposées par les partenaires occidentaux pour l'acceptation de la mise en oeuvre du Plan.

- a. les mesures politiques : mesures de "démocratisation" (amnistie, élections, fonctionnement du parlement,...- et amélioration des relations avec l'Angola
- b. mesures de contrôle de l'appareil d'Etat,
 - lutte contre la corruption
 - encadrement étranger : finances publiques, Banque du Zaïre (expert du FMI), douanes (experts belges) Des étrangers sont donc nommés à des postes clé de l'appar-

reil d'Etat, ce qui signifie un abandon relatif de la souveraineté nationale

- séparation des fonds de l'Etat et de ceux de la Présidence,
- création de l'Office de Gestion de la Dette publique.

c. programme de stabilisation du FMI

- plafonnement des crédits bancaires dans le financement du déficit budgétaire, (ce déficit doit se limiter à 350 millions de zaïres fin 79),
- dévaluation du zaïre de 25 % le 27 août 1979, c'est la 5ème dévaluation depuis un an,
- réduction de la dette extérieure (de 4 milliards F.B en 80),
- limitation des termes des nouveaux crédits,
- limitation des montants des nouveaux crédits,

d. Mesures économiques

- blocage des salaires : le blocage des salaires en 1979 dans le secteur public et l'élimination de la politique d'indexation des salaires font partie du programme de stabilisation du FMI
- contrôle des prix et réduction du nombre d'intermédiaires commerciaux
- conventions entre le Conseil exécutif et les entreprises industrielles et commerciales

e. Renforcement militaire :

Dans ce cadre, la Belgique augmente son assistance militaire au Zaïre. Fin juin 1979, Monsieur SIMONET annonce que des officiers belges, dont le nombre avait été augmenté après les événements du Shaba, seraient chargés de la logistique, de l'intendance des troupes zaïroises les instructeurs qui avaient formé une brigade zaïroise d'infanterie sont maintenus auprès de leurs unités même après la fin de la période de formation.

C. Contenu du Plan

Le plan mobutu est essentiellement axé sur 4 secteurs : l'agriculture, les mines, le transport, l'énergie (Dans une moindre mesure l'éducation et la santé).

Le plan prévoit la répartition suivante des investissements

- agriculture : 16 %
- secteur minier : 15 %
- transports : 45 %
- énergie : 18 %
- éducation et santé : 6 %

Dans le secteur minier, il s'agit surtout des entreprises Gécamines, Miba, Sominki, Zaïrétain et autres. Dans le domaine des transports, c'est essentiellement la "voie nationale" qui devrait rendre le Zaïre moins dépendant de ses voisins en ce qui concerne l'exportation de ses produits.

D. Commentaires.

Deux mesures appellent particulièrement le commentaire suivant :

- a. Le blocage des salaires dans le secteur public et l'élimination de la politique d'indexation des salaires sont imposés par le FMI. Ces mesures ont sans doute des conséquences catastrophiques pour le niveau de vie des populations, aujourd'hui déjà, les conséquences se font sentir

Ces mesures sont d'autant plus graves si l'on sait que le pouvoir d'achat se situe aujourd'hui à 10 % du niveau de 1960 et que l'inflation durant l'année 1979 s'élève à + 100 %.

"Selon la revue Entrepreneur parue en août et publiée par l'Association nationale des entreprises du Zaïre, l'indice général des prix est passé sur les différents marchés de Kinshasa de l'indice 239 au 1er janvier 1968 à l'indice 6.770 au 31 mai 1979, soit une inflation de 2.733 %. Cette baisse spectaculaire du pouvoir d'achat des travailleurs zaïrois, qui n'a pas été compensée par les augmentations de salaires paraît encore plus dramatique si l'on se réfère aux prix pratiqués par les magasins de la capitale zaïroise, l'indice passant pour la même période de 802 à 20.061" Le Soir, 21.08.1979

- b. Dans le plan mobutu, l'éducation et la santé ne représentent que 6 % du total. Une bonne partie des investissements prévus profiteront en premier lieu aux grandes entreprises étrangères : le secteur minier, l'énergie et une partie importante du secteur des transports (exportation des matières premières).

CHAPITRE II - PERSPECTIVES ET SOUVERAINETE

La troisième conférence de Bruxelles pour la poursuite de la mise en oeuvre du Plan de relance économique s'est déroulée fin novembre 1979.

Depuis cette conférence et depuis la réforme monétaire de la fin de l'année, il apparaît que la confiance accordée aux responsables du Zaïre n'est pas revenue.

A. Corruption.

Régulièrement, la presse fait non seulement allusion, mais donne des précisions chiffrées sur des fraudes très importantes, des détournements de fonds opérés par de hauts responsables.

On peut rappeler que selon la revue américaine "Fortune" le Président Mobutu serait l'un des hommes les plus riches du Monde.

Si l'on peut expliquer que l'instabilité politique de certains régimes amène des chefs d'Etat à prendre des précautions il est difficile de justifier un tel état de chose dans un pays aux potentialités tellement importantes et dont la population se trouve dans l'état de dénuement que l'on connaît.

Des accusations précises ont été portées par des personnalités américaines précises tel Monsieur Hylander, Directeur adjoint de la comptabilité fédérale américaine, section internationale.

Plusieurs faits, sont relevés :

- 7 proches collaborateurs du président Mobutu ont détourné 7 millions 300.000 pour des utilisations non autorisées,
- les avions de transport C.130 livrés par les E.U. pour la défense du Zaïre sont utilisés pour exporter le cobalt
- 13 % des expéditions de vivres se perdent mystérieusement après avoir atteint leur port d'arrivée. (1)

(1) La cité. 8-9 mars 1980.

Un journal belge écrit :

"La corruption et la fraude largement répandues sont de l'avis de tous les économistes parmi les causes les plus importantes des difficultés zaïroises et les récentes mesures de démonétisation ont d'ailleurs pour but de lutter contre ces plaies".(1)

... il ajoute un peu plus loin : "En dépit de toute l'aide que le pays pourrait continuer de recevoir de l'extérieur, les milieux bancaires de Kinshasa soulignent que sur le plan intérieur, la corruption et le marché noir demeurent des fléaux les plus graves à tous les échelons de la société" (2)

B. Mission des Experts étrangers.

Monsieur Blumenthal, expert du FMI a démissionné en désaccord avec le laxisme et la légèreté des responsables de la Banque nationale (3)

On doit convenir que manifestement la nomination d'experts étrangers aux postes-clés de la Banque nationale, du Ministère des Finances et de l'organisation nationale des Transports n'a pas l'efficacité escomptée en raison des lacunes et de la corruption de l'administration zaïroise. On place cependant beaucoup d'espoir dans une équipe de 35 fonctionnaires belges qui doivent superviser le travail des douanes zaïroises

(1) La Cité : 1980-Sombres perspectives pour l'économie zaïroise
du 3 Janv. 1980

(2) Idem

(3) La Libre Belgique du 15 mars 1980.